

Le PPCR (et son refus)

* protocole parcours carrière et rémunération (2nd degré)

éducation
Sud 78

Le rendez-vous de carrière en bref

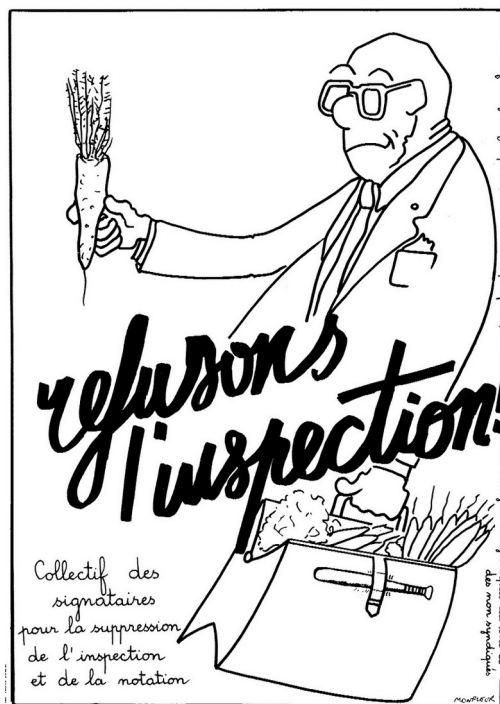


- 4 par carrière (échelons 6 et 8, hors classe, classe exceptionnelle)
- Réception de l'information sur l'éligibilité au cours de l'été et avertissement au moins 15 jours à l'avance, vacances scolaires non-incluses
- Une inspection en classe par un.e IPR, puis dans les 6 semaines qui suivent, un entretien avec le.a chef.fe d'établissement
- 11 items évalués (5 par l'IPR, 3 par le.a chef.fe d'établissement, 3 ensemble)
- Seulement trois documents obligatoires : le cahier de texte (électronique ou non), les bulletins et le cahier d'appel (électronique ou non)
- Compte-rendu d'évaluation communiqué en fin d'année scolaire, 15 jours pour formuler des observations. Appréciation finale communiquée à la rentrée suivante. Recours possible dans les 30 jours qui suivent
- Seulement 30 % de collègues ont un avancement de carrière accéléré (contraintes budgétaires oblige!)

Sud Education 78 t'accompagne dans ton refus !

Quelques arguments pour refuser le RDV de carrière

- Aucun texte de loi ne prévoit explicitement une obligation d'accepter une visite d'inspection
- Refuser est en règle générale indolore : continuer à avancer comme 70 % des collègues sans avancement
- L'inspection est une observation ponctuelle, dans un contexte artificiel, par quelqu'un qui ne connaît ni la classe ni son historique
- L'avancement fonctionne au quota et dépend donc en dernière instance de contraintes budgétaire
- L'inspection entretient une relation de pouvoir hiérarchique incompatible avec la liberté pédagogique
- L'inspection incite à prendre des missions supplémentaires, souvent non rémunérée (formateur, élu au CA, référent) ou à mentir pour plaire à la hiérarchie



Le refus de l'inspection n'est pas un refus individuel de travailler ni un manquement professionnel mais un acte collectif de résistance, un moyen d'ouvrir un rapport de force, une revendication pour un autre modèle de travail collectif, collaboratif et autogéré !